

Programmes académiques
Développement des démarches de création
LECTURE / ECRITURE

Résidences d'écritures

Programme élaboré par la DAAC du rectorat de Bordeaux en partenariat avec l'Agence pour l'écrit et le livre en Aquitaine (Arpel) et la DRAC Aquitaine.

Objectifs

Programme de résidences d'écritures qui établit un contact prolongé entre les élèves, un auteur et un artiste. Le regard croisé sur un même objet, celui de l'auteur et celui de l'artiste, permet aux élèves de mieux appréhender le rapport texte et image. Une production croisée, dont la forme sera définie conjointement, élèves, enseignants et intervenants, donnera l'occasion aux élèves d'expérimenter des processus de création propres aux domaines des artistes intervenant dans le projet.

- Appréhender, par cette présence longue des intervenants culturels, l'acte d'écrire, la création littéraire et les différentes formes d'écriture contemporaine,
- Découvrir la littérature contemporaine et/ou de jeunesse à travers l'œuvre de l'auteur en résidence,
- Développer une lecture et une écriture plurielles s'appuyant sur les relations texte et image,
- Expérimenter la prise de risques et gagner en confiance,
- Enrichir les apprentissages fondamentaux disciplinaires, en particulier ceux de lettres.

Modalités

Dans le cadre de ces résidences d'écritures, l'auteur et l'artiste sont proposés par l'Arpel après concertation avec les enseignants. Celui-ci peut être un écrivain de bande dessinée, de roman, de poésie, de théâtre... et pour l'artiste, un éditeur, un photographe, un plasticien...

- L'auteur et l'artiste en résidence interviennent auprès des élèves sur un volant horaire de 22 heures, le calendrier d'intervention sera mis en place avec les équipes pédagogiques en fonction de leur projet,
- Le projet concerne une ou deux classes par lycée et privilégie un travail en profondeur,
- La résidence est portée par une équipe pluridisciplinaire, composée d'au moins deux enseignants de disciplines différentes et du documentaliste.

L'Arpel est le principal interlocuteur pour construire le parcours et proposer un auteur (05 57 22 40 40).

Suite à ce premier contact indispensable, un dossier sera envoyé ; il devra être complété et retourné à l'Arpel avant le 30 juin

Financements :

- Conseil régional via Arpel, DAAC du rectorat, Drac Aquitaine
- A la charge de l'établissement financement et organisation des déplacements, de l'hébergement et de la restauration du midi des intervenants accueillis, en accord avec l'Arpel. Il prévoira également les financements liés à la production envisagée. Une somme d'environ 1000 € doit être prévue.

Partenariats culturels

Agence régionale pour l'écrit et le livre en Aquitaine

Inscriptions/ renseignements

- Inscription par fiche jointe
- Renseignements : Isabelle Brouste - conseillère académique lecture/ écriture